



HAL
open science

La RDC post-alternance, un statu quo ou un retour en arrière?

Bienvenu Mushagalusa Matumo

► **To cite this version:**

Bienvenu Mushagalusa Matumo. La RDC post-alternance, un statu quo ou un retour en arrière?. 2021. hal-03201449v1

HAL Id: hal-03201449

<https://hal.science/hal-03201449v1>

Preprint submitted on 27 Jul 2021 (v1), last revised 6 Sep 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La RDC post-alternance, un statu quo ou un retour en arrière ?

Par Bienvenu Matumo, doctorant en géographie

Introduction

La RDC est un pays de l’Afrique subsaharienne qui connaît des mutations politiques et sociales sans que celles-ci puissent apporter le réel changement tant entendu par son peuple dont le vécu quotidien continue à se dégrader depuis les années 1990, marquant le début des attermoissements des conflits politiques et des guerres ethniques. Fort de ses 9 voisins et de ses 2 345 409 km² de superficie, la RDC est classée 6ème des pays les plus pauvres du monde avec un PIB de 478\$ par habitant. Cela en dépit de ses ressources naturelles et ses diversités géographiques et culturelles (carte 1). Depuis le début de l’an 2019, la RDC est gouvernée par une nouvelle administration issue des élections contestées de fin 2018 qui a conduit à la transition entre Joseph Kabila (18 ans au pouvoir) et Félix Tshisekedi, issu de l’opposition. Ce dernier a fondé sa campagne électorale sur le retour de la paix dans l’Est du pays et la réduction de la pauvreté des populations tout en renforçant le processus démocratique et d’un état de droit.

Dans ce papier, il s’agit de décortiquer les actions du nouveau pouvoir en dégagant les rivalités observées dans la mise en place de la coalition gouvernementale. C’est aussi du lieu de poser l’agencement des faits empiriques observés pour comprendre et saisir le rôle de l’alternance dans la reconfiguration du sens et la définition des priorités sociétales de l’état congolais et d’engager les réformes substantielles pour lancer le pays sur la voie de décollage et de la reconstruction en vue du progrès social et du développement économique et culturel.

La période covid-19 a fortement affecté les économies mondiales globalisées et interconnectées poussant ainsi à l’affaiblissement de l’économie des pays pauvres à l’occurrence de l’économie congolaise encore fondée sur l’exploitation des matières premières (les métaux rares et précieuses) et sur le secteur primaire (agriculture de substance et élevage). Ce document est articulé sur quatre points : la situation politique, le social, l’économique, les conflits dans l’Est et le rôle des organisations de la société civile.



Cartel 1 : l’Afrique centrale montrant la RDC et ses voisins (source : wikivoyage)

1. La situation politique

a) La coalition sortante au pouvoir, une contre-nature forcée.

Depuis octobre 2020, la RDC traverse un tournant politique majeur. Après de deux ans de coalition au pouvoir avec le regroupement politique de l'ancien président Joseph Kabila, le président actuel (issu des élections contestées par l'opposition surtout Martin Fayulu qui se considère toujours comme « président élu », l'église catholique et les organisations internationales) a décidé de rompre la coalition gouvernementale mise en place depuis le 24 janvier 2019 date à laquelle il a été investi. En effet, un accord de gouvernement avait été signé entre le camp politique de Félix Tshisekedi et celui de Joseph Kabila pour gouverner le pays. Au-delà, de cet accord dont les contenus ont été rendus publics, certains acteurs avaient mentionné la signature d'un accord opaque entre les deux hommes politiques c'est-à-dire Joseph Kabila et Félix Tshisekedi sans fournir les moindres de détails de ce dernier.

En effet, le nouveau pouvoir de Félix Tshisekedi a accusé l'ancien régime de mener des actions d'obstructions en bloquant les décisions et injonctions prises par le président. Ce blocage s'est réalisé à travers la traduction du contrôle de la majorité parlementaire et par conséquent du gouvernement dont le premier ministre. Les décisions d'opérer le remaniement au sein dans l'appareil judiciaire et de l'armée ont été la première source fragrante d'achoppement entre les deux parties de la coalition jusqu'à les conduire à l'éclatement total.

Par ailleurs, vers octobre 2020, le président a convoqué les assises dites les consultations nationales en vue de recueillir les points de vue, les avis et propositions (mémoire ; cahier de charge, notes, aide-mémoire, etc.) de diverses couches de la population sur la marche et le fonctionnement des institutions de la république. Durant un mois, les différents groupes sociaux et politiques ont défilé au Palais de la Nation pour répondre aux questionnements posés par le président.

Le résultat de ces consultations est sans appel du moins qu'on puisse dire ; les congolais ne sont pas satisfaits de la conduite du pays puisque les besoins sociaux, économiques, culturels et sécuritaires pratiqués ne sont pas assurés et couverts provoquant ainsi la dégradation du vécu du peuple.

b) L'avènement de l'Union Sacrée de la Nation, un terrorisme politique ?

Le 06 décembre 2020, le Président de la République dans un discours au ton des allures d'un dictateur marxiste des années 1980, a décidé de rompre le mariage qu'il avait noué avec Joseph Kabila après les élections. Dans la foulée, il a créé l'Union Sacrée afin d'identifier une nouvelle majorité en sa faveur dans les institutions parlementaires. Cela signifie qu'il doit voir le basculement de la majorité des députés nationaux acquis au regroupement FCC à l'union sacrée. La même dynamique devrait s'opérer au sein du Sénat et dans les institutions provinciales.

Pour parvenir à son objectif politique, le président a menacé les députés de la dissolution de l'assemblée nationale si la requalification de la majorité n'est pas acquise. Au-delà de cette menace politique qualifiée de terrorisme politique par certains observateurs (dont moi-même), le camp du Président a utilisé les pratiques de corruption et de l'achat de conscience des certains députés nationaux et sénateurs. Connaissant le comportement de l'acteur politique congolais qui recule rarement devant l'offre de l'argent, nombre de députés de Joseph Kabila a mordu à l'hameçon corrupteur leur proposé en complément des promesses d'accéder à des postes au sein du prochain gouvernement. Ceci peut justifier la grogne de certains élus après la sortie du premier gouvernement de l'union sacrée.

Dans cette saga, le président de la république s'est rapproché et tourné vers ses anciens amis membres de l'opposition notamment Moïse Katumbi, président de la coalition « Ensemble pour le Changement » avec ses 70 députés et Jean-Pierre Bemba avec ses 17 députés nationaux. Ce rapprochement a affaibli la coalition de l'opposition Lamuka et a renforcé le camp de l'union sacrée qui a très vite obtenu la majorité à l'assemblée nationale et au sénat. D'ailleurs, la coalition LAMUKA s'est fragmentée en deux ailes aujourd'hui. L'une porte par le duo Moïse Katumbi- Bemba (partenaire au gouvernement de l'union sacrée) et l'autre, tenue par le couple Martin Fayulu et Adolphe Muzito (tous deux radicaux et revendiquent la vérité des urnes).

Le basculement de la majorité a induit le processus de déchéance de la présidente de l'assemblée nationale Jeanine Mabunda en date du 10 décembre 2020 et du président du sénat Alexis Thambwe Mwamba en date du 05 Février 2021, tous deux membres du FCC de Joseph Kabila. Ils ont été remplacés par Christophe Mboso et Bahati Lukwebo respectivement président de l'assemblée nationale et du sénat, tous deux aussi anciens membres du FCC qui ont adhéré à l'Union sacrée. Bien avant cela, Bahati Lukwebo avait été confié la mission de l'informateur pour identifier la nouvelle majorité parlementaire.

L'année 2021 a bien démarré pour l'actuel Président puisqu'il a les mains libres pour pouvoir gouverner et prendre ses décisions sans entrave ni blocage comme il l'avait clamé tout au long de sa coalition avec Joseph Kabila. Cependant, des craintes peuvent subsister du fait des pathologies politiques liées aux pratiques politiques en RDC. En effet le président a nommé un nouveau Premier Ministre qui n'est pas membre de son camp politique, c'est-à-dire l'UDPS, en remplacement de celui issu des rangs du FCC. Il est fort risqué qu'il soit le bouc émissaire du probable échec de trois prochaines années de Félix Tshisekedi. Par contre, tous les résultats positifs seront alignés à l'actif du président, telle est la logique et l'ordre à Kinshasa. Le président endosse fièrement les actions réussies et le premier ministre ou ses alliés assument les échecs de l'action politique impulsée par le président. Le gouvernement de l'union sacrée a été publié le 11 avril 2021 qui est composé de 57 membres dont 27% femmes avec une moyenne d'âges de 40 ans.

En effet, le premier ministre Sama Lukonde est issu du parti politique « Alliance du Congo » allié à l'UDPS depuis 2018 à la veille des élections présidentielles mais très proche aussi de Moïse Katumbi, pour avoir été membre du groupement politique dit « G7 » qui avait quitté le gouvernement en 2015 en opposition aux idées de Kabila visant à modifier la constitution afin que celui-ci se maintienne au pouvoir. Ils sont également tous deux originaires de la province de l'ex Katanga au Sud-Est du pays, la même province que l'ancien président Joseph Kabila.

D'ailleurs, Joseph Kabila a décidé de s'installer au Katanga dans sa ferme de Kashamata près de Lubumbashi pour des raisons non déclarées mais qu'on peut attribuer à une supposée protection sécuritaire par ses frères régionaux. Il est à noter que le petit frère de Joseph Kabila est gouverneur de la nouvelle province de Tanganyika issue du découpage administratif de la province de Katanga intervenu en 2015. Ce choix de Joseph Kabila de s'installer dans l'ex-Katanga peut aussi s'inscrire dans la logique de rapprochement avec sa familiale afin de garantir sa sécurité. Il est clair et étonnant que Joseph Kabila a décidé de désert sa ferme moderne de Kingakati dans la banlieue de Kinshasa dans laquelle il a investi de centaines des millions de dollars. Ce parc animalier est devenu destination prisée des kinois et autres citoyens désirant répondre aux besoins touristiques et activités ludiques.

A l'heure actuelle, toutes les institutions de la République (au niveau central et provincial) ont adhéré à l'union sacrée sauf la province de Tanganyika dirigée par Zoé Kabila, le frère de Joseph Kabila qui s'est refusé de trahir la ligne politique du FCC. Souvent, les adhésions à l'union sacrée sont sujettes à des motivations politiciennes et boulimiques que relatives à des valeurs, idéologies et idéaux incarnés par le président. Rien n'est clair aujourd'hui sur l'avenir de Joseph Kabila et de son FCC affaibli et dépouillé de certains de ses membres. Certains partis politiques membres de ce regroupement ont déclaré ouvertement leur basculement dans la résistance politique, tel est le cas de Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie, le PPRD dont Joseph Kabila est initiateur depuis 2002.

c) Les élections de 2023 agitent la classe politique et la société civile

A ce stade, il est difficile de savoir si les élections de 2023 seront organisées dans le délai constitutionnel au plutard en décembre 2023. La commission électorale nationale indépendante (CENI) a indiqué dans son rapport du processus électoral de 2018 que la session parlementaire de mars 2021 doit se focaliser sur les réformes électorales nécessaires afin de corriger les faiblesses légales vécues en 2018 et de rendre le processus électoral crédible, apaisé, démocratique et transparent. Cela renvoie à un engagement éclairé des acteurs parties prenantes au processus électoral afin de se surpasser pour réunir les éléments nécessaires à l'obtention des réformes électorales au cours de cette session afin d'éviter tout processus de glissement à l'instar de celui subi et vécu entre 2016 et 2018. A ce jour, le débat sur la proposition de la loi organique de la CENI a été ouvert à l'assemblée nationale.

Par ailleurs, il est essentiel de remonter quelques velléités de certains cadres de l'UDPS, le parti présidentiel, qui estiment que les élections prochaines doivent être tenues après la constitution du fichier national issu de recensement général. Or, certains observateurs soutiennent que ce processus de recensement peut provoquer la tenue des élections en 2023. Il exige des moyens conséquents et la durée peut aller jusqu'à 5 ans dans un pays sans infrastructures économique et étatique viables. Il faut noter que le dernier recensement remonte des années 1980, ce qui fait que tous les acteurs politiques soient favorables à un recensement non politisé et non conditionné à la tenue des élections de 2023. Il va de l'avenir du pays. La formulation des politiques publiques est tributaire à des données Il sied de rappeler que

l'opposant et candidat malheureux aux élections de 2018 a déjà pris position sur cette question et a présenté sa feuille de route sur les réformes électorales à implémenter.

Il est aussi important de noter que certains cadres de l'UDPS ont déposé une motion à l'assemblée nationale afin de commencer le comptage du mandat de Félix Tshisekedi avec la publication du gouvernement. Cela signifie que la table rase s'opère afin d'octroyer 5 ans à l'actuel président depuis 2021. A croire, les réactions véhémentes de l'opinion traduit le rejet de cette initiative par le peuple et l'opinion publique.

Par ailleurs, un autre acteur majeur dans ce processus est l'église catholique, très puissante à travers ses divers investissements dans les différents secteurs sociaux et économiques en RDC, a toujours joué un rôle important dans l'observation du processus électoral. Avec son réseau sur toute l'étendue de la république, l'église catholique et la CENCO ont mis en place leur plan dit « agenda 2023 » pour se préparer à surveiller et à observer d'une manière éclairée le processus électoral. Cependant, cette prise de position est fortement critiquée par certains cadres du parti présidentiel qui estiment que la priorité du pays n'est pas la tenue des élections mais le rétablissement de la paix et répondre aux besoins sociaux et économiques des congolais. Cette prise de position étonnante de ces cadres laisse présager des soupçons légitimes de la part de certains acteurs sur la non tenue des élections en 2023 par la mouvance gouvernante. Notons que l'église catholique avait joué un rôle central dans le processus électoral passé à travers son système solide et efficace d'observation citoyenne des élections.

La CENCO avait même affirmé détenir le nom du vainqueur des élections présidentielles de par les preuves récoltées par ses témoins déployés sur tout l'espace électoral de la RDC. Pour elle, c'était le candidat de LAMUKA, Martin Fayulu qui a reçu sans doute le vote des élections avec près de 62%. Cette thèse avait été soutenue par la fuite des résultats de la centrale électorale qui était rendue publique par le groupe d'études sur le Congo et le groupe des médias (RFI, TV5MONDE, FINANCIAL TIMES, REUTERS). Ces résultats issus de cette fuite organisée n'ont jamais été contredits par la CENI car les résultats désagrégés des élections n'ont jamais été publiés comme l'exige la loi électorale. Cette négation de la CENI obéit à une logique ordonnée et assumée qui vise à cacher au peuple la vérité des urnes de 2018.

A leur tour, les mouvements citoyens à l'occurrence la LUCHA, FILIMBI et le CLC (un mouvement proche de l'église catholique) sont très catégoriques et fermes en soutenant ouvertement qu'aucun glissement ne sera toléré en 2023 puisque l'organisation des élections est une obligation constitutionnelle. Ce qui signifie que l'inorganisation des élections est une violation grave de la constitution et par conséquent, les acteurs responsables s'exposent aux sanctions populaires et aux réclusions symboliques de la part des martyrs tombés dans la lutte de la liberté et de la démocratie.

En effet, ces mouvements citoyens ont joué un rôle significatif dans les mobilisations sociales et citoyennes contre les intentions de Joseph Kabila de modifier la constitution entre 2015-2018. Ces acquis peuvent être mobilisés facilement et sans ambages en 2023 lorsque l'actuel régime voudrait se maintenir au pouvoir sans organiser les élections en violation de la constitution de 2006 dans laquelle la légitimité des acteurs des institutions est l'une des préoccupations majeures.

D'ailleurs, certains diplomates des pays occidentaux notamment étatsuniens et européens ont déjà fait savoir les positions de leur pays sur l'obligation de tenir les élections en 2023 et de respecter la constitution. Dans la foulée, ils ont subi des critiques exacerbées de la part des tenants de la souveraineté nationale et de certains cadres de l'UDPS, le parti présidentiel.

En conclusion partielle, la situation politique en RDC a été très mouvementée en dépit de la propagation de la Covid-19. Plusieurs feuilletons politiques ont été mis en œuvre politiquement y compris dans le secteur de la justice (la tenue des procès emblématiques). En bref, le président Félix Tshisekedi sera scruté à la loupe par le peuple congolais qui désormais n'aura plus d'excuses fallacieuses à présenter à la population, qui attend voir son vécu être amélioré y compris le rétablissement de la paix.

2. La situation socio-économique de la RDC

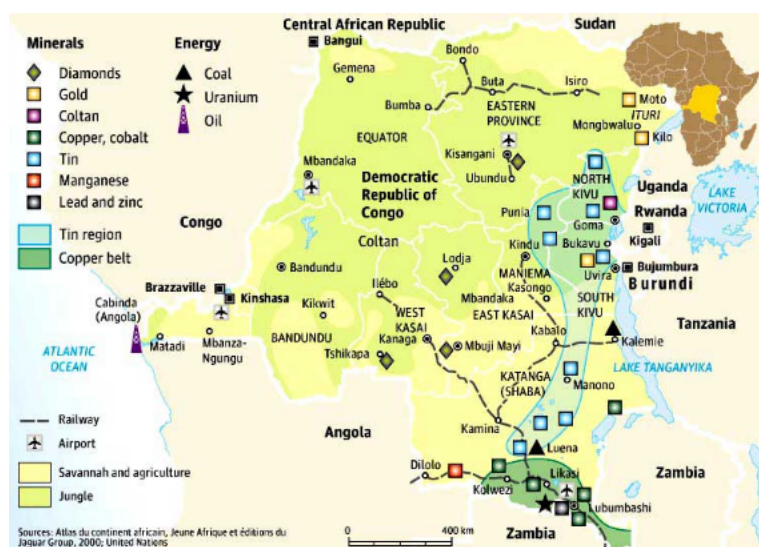
La République Démocratique du Congo est un pays riche en ressources naturelles à la fois minière, agricole, forestière, halieutique et énergétique. Mais cette immense richesse contraste fortement avec le niveau de vie des congolais et de son bilan économique. Le niveau de vie des plus de 70% des congolais est inférieur à 2 dollars le quotidien selon les rapports de PNUD. Cette pauvreté endémique se lit à l'échelon de l'indice de développement humain qui est très médiocre au même titre que celui de certains pays des suds comme la Somalie, le Soudan du Sud, la République centrafricaine, autres pays en pleine guerre et en conflits politiques dévastateurs.

En effet, l'économie congolaise demeure largement extravertie et détenue par des étrangers, du moins pour le reste, l'essentiel de domaines productifs est tenu par les opérateurs indiens, pakistanais, chinois, libanais, etc. Peu d'opérateurs économiques de grande envergure est congolais. Le produit intérieur brut par habitant en RDC est inférieur et est plafonné à 478 dollars américains en 2021, ce qui représente une progression de 4, 6% par rapport à 2020. Il est à noter que les prévisions de la banque centrale sur le PIB en 2020 qui fixaient le PIB à 554,68\$ par habitants n'ont pas été atteintes.

Cette économie est peu diversifiée et est focalisée autour de l'exploitation minière (avec 30% de recettes budgétaires). En effet, La RDC regorge d'immenses ressources minières qui présentent des usages économique, technologique, numérique et écologique significatifs (carte 2). C'est le cas du coltan, du cobalt, du cuivre, de l'or, de l'uranium, du zinc, du diamant, du pétrole, etc. Si le coltan reste un métal rare dans la technologie de la télécommunication et de l'aéronautique, le cobalt quant à lui joue son rôle dans la production de lithium nécessaire à la fabrication des batteries électriques et d'autres développements modernes. Ces batteries sont utilisées dans les véhicules électriques qui répondent à la prescription de la transition énergétique surtout dans les pays occidentaux et développés très préoccupés par les problématiques environnementales et écologiques. Il est important de préciser que le sous-sol congolais regorge plus de 80% de réserves mondiales en cobalt et entre 60 et 80% des réserves mondiales de coltan. Selon la Banque Centrale Congolaise, la production en cobalt est évaluée

à 77 964 tonnes métriques en 2019 ont connu faible augmentation jusqu'à 85856. La même tendance d'augmentation en tonnes métriques s'est observée dans la production du coltan de l'ordre de 1 164 en 2019 à 1194 tonnes métriques en 2020.

Ces productions minières sont exportées vers la Chine qui est un acteur clé dans les technologies automobiles et numériques. Cela fait que la Chine jouera un rôle déterminant dans les politiques de transition économique et énergétique du monde capitaliste à l'occurrence de l'économie circulaire et le développement durable et alternatif.



Carte minière de la RDC disponible en ligne.

En effet, le fait que cette exploitation minière soit réalisée au profit des entreprises et industries chinoises, la RDC est devenue un espace géo-économie majeur entre les États-Unis et la Chine pour le contrôle de l'exploitation des métaux rares tels que le cobalt, le coltan, le cuivre et d'autres ressources minières puisque les États-Unis seraient en retard en termes des principaux facteurs de production (réserves des métaux et main d'œuvre) par rapport à la Chine. Il est à noter qu'entre 2007 et 2009 la RDC avait signé des contrats du siècle miniers avec la Chine à travers ses entreprises Sinohydro et la CREC (China Railway Engineering), qui accordent des concessions minières de cuivre et de cobalt contre la construction et réhabilitation des infrastructures routières, ferroviaires et la construction des écoles, des hôpitaux. Cet accord bilatéral rendait la présence des investissements chinois la plus importante en Afrique. Fort est de constater que la RDC est toujours mal classée et moins fournie en termes d'infrastructures routières en Afrique avec seulement 3000 kilomètres des routes revêtues sur les 58 509 du réseau routier d'intérêt général. Cet état de chose rend difficile et quasi impossible la pratique de mobilité interrégionale en infligeant un confinement spatial à ces régions non desservies. Dans l'avenir, il est nécessaire d'envisager l'évaluation de ces contrats chinois que le Monde diplomatique avait qualifié des « contrats du siècle ».

En outre, les européens tentent quant à eux de se positionner contre l'ingérence politique affirmée et assumée des étatsuniens dans les affaires internes de la RDC mais ils sont en perte de vitesse puisque le régime de Kinshasa est acquis aux États-Unis et ces derniers en sont les parrains internationaux pour avoir soutenu le hold-up électoral de 2018. Il s'observe que ces

derniers jours les européens cherchent comment reconfigurer les positions sur les axes économiques d'une manière singulière au profit des entreprises européennes d'une part mais aussi du point de vue militaire à travers la création à Kinshasa au mois de janvier 2021 de l'école de guerre avec l'appui de la France pour former des officiers de l'armée et de la police.

Dans une certaine mesure, on peut noter que ces conflits politiques développés ces derniers mois entre les partis politiques répondent aux injonctions et inscriptions de la géopolitique et la logique géoéconomique entre la Chine et les pays de l'Ouest, les États-Unis en tête.

Cependant, la rente minière qu'engendrent ces ressources minières principalement n'est pas redistribuée équitablement avec la population pour assurer la cohésion territoriale et par conséquent la cohésion sociale. Cela est dû du fait que de la corruption a pris en otage ce secteur minier singulièrement et a déprévé la société congolaise dans toutes ses dimensions. Les propos de président de la FEC et président du conseil d'administration de la Gécamines, Albert Yuma tenus sur RFI sur les bradages des mines congolais sont à interroger. En dépit du durcissement du code minier intervenu en 2018, les royalties perçues des sociétés exploitant le sous-sol ne profitent pas encore aux populations et aux espaces sociaux mais bénéficient aux seuls investisseurs étrangers et à leurs complices qui sont certains acteurs politiques qui octroient les concessions et les permis miniers. L'exemple le plus saisissant est indéniablement celui de l'homme d'affaire israélien Dan Gertler qui a bénéficié des juteux contrats miniers à cause de son rapprochement avec l'ancien président Joseph Kabila. Comme plusieurs théories économiques du développement l'ont démontré, une économie qui s'appuie sur le secteur extractif est une économie fragile et susceptible de subir des chocs liés au cours des matières premières. La RDC a subi par le passé des chocs liés à la baisse du prix des matières premières.

En raison d'une baisse des prix mondiaux des matières premières, un taux de croissance économique de 5,8% atteint en 2018 a ralenti à 4,4% en 2019. En outre, la pandémie de coronavirus (COVID-19) a entraîné une nouvelle baisse du taux de croissance de -2,2% en 2020, entraînant une récession économique résultant de la faiblesse des exportations causée par le ralentissement économique mondial. Néanmoins, la reprise progressive de l'activité économique mondiale et le démarrage de la production à la mine Kamoakakula (classée indépendamment comme la plus grande mine à ciel ouvert de cuivre à haute teneur non développée au monde par le consultant minier international Wood Mackenzie) devraient ouvrir la voie à un rebond de la croissance économique à 4,5% en 2022.

Il sied de noter aussi que les creuseurs artisanaux sont nombreux (supérieur à 100 000 hommes) dans les mines de la RDC. Ils marquent une co-exploitation avec les industries minières dans l'Est du pays dans les gisements de coltan, de cassitérite et de l'or et au Katanga dans les carrés miniers du cuivre et du cobalt étant que ces minerais sont faciles à exploiter avec des instruments et techniques rudimentaires et faciles à manier. Ces creuseurs artisanaux sont très organisés en coopératives au Nord-Kivu et au Katanga. Ils participent à alimenter et tourner les économies locales à partir des produits qu'ils vendent aux sociétés minières et aux intermédiaires à l'occurrence les négociants. L'exploitation artisanale permet de réduire la pauvreté et de participer à la croissance économique en donnant de l'emploi peu qualifié aux jeunes hommes. Mais cette exploitation présente des effets pervers dans le sens où les enfants

sont réguliers abusés dans les sites. Les droits humains sont enregistrés dans l'exploitation artisanale.

Le site de Rubaya dans le territoire de Masisi est le plus structurant quant à l'organisation de ce marché de ces produits issus de l'exploitation artisanale et à la contribution de l'urbanisation (bien évidemment un processus d'urbanisation sauvage comme dans nombreuses villes congolaises) de la ville même de Rubaya.

Par ailleurs, la corruption qui domine dans le secteur minier perd à l'état plusieurs milliards de dollars américains selon plusieurs observateurs et des rapports des organismes indépendants. Cette corruption fragilise la capacité de l'état à contrôler, à structurer et valoriser le marché et à procéder à la régulation entre l'offre et la demande du secteur minier. Tous les acteurs politiques sont conscients de ce fléau mais les mesures de répression tardent à être visibilisées afin de produire des effets positifs.

Les autres secteurs les plus émergents et fluctuants dans le domaine économique sont l'immobilier, l'import des vivres alimentaires et des manufacturiers et d'autres biens électroménagers. Les industries nationales naissantes surtout dans le secteur agricole, du ciment, etc. sont soumises à une forte concurrence avec les industries étrangères qui bénéficient de certains accords préférentiels ou pas avec la RDC. Le pays a adhéré au marché régional de la SADC (la COMESA) et au marché continental (ZLECAF) qui est en train d'être mis sur place par l'Union africaine dont sa mise en route effective est annoncée dans 10 ou 13 ans pour la RDC. Le pays est engagé dans d'autres marchés de libres échanges avec certaines autres organisations transnationales et d'autres pays partenaires économiques. La réintégration de la RDC à l'AGOA des États-Unis est révélatrice.

Il ressort que la fédération des entreprises du Congo (FEC) et d'autres opérateurs congolais ou des analystes financiers ont émis des doutes convaincants sur la ratification de la RDC aux accords créant le marché continental à cause de la faiblesse de l'économie qui risque d'être suffoquée surtout l'agro-business et l'agro-industriel. Le marché local ne pourrait pas supporter la concurrence induite par la suppression des droits de douane.

La RDC devrait choisir stratégiquement les marchés communs auxquels elle devrait s'engager à la place d'embrasser tout.

« À force de trop embrasser, la RDC risque de mal étreindre car ses intérêts ne sont pas toujours perceptibles dans toutes les organisations régionales » le journal Maximum.cd.

Par ailleurs, l'économie congolaise est aussi dominée par le secteur informel à des proportions imaginables allant jusqu'à 70%, ce qui rend difficile toute initiative de contrôler et de réguler ce domaine dit « économie populaire » pour reprendre l'expression de l'économiste sénégalais Felwine Saar. La question à poser à ce stade est celle de savoir si l'état congolais a l'ambition d'inclure ce secteur informel dans le cadre réglementaire économique. Certains économistes sont sceptiques quant à la réponse à cette question. Il faut noter que ce secteur est dominant dans les échanges économiques et para-économiques. Il engage plusieurs dizaines des milliers de congolais et entretient des ménages en contribuant ainsi à la réduction la pauvreté. Dans la société congolaise, l'informalité est ancrée dans les pratiques quotidiennes des habitants.

Par ailleurs, la RDC doit être amenée à diversifier son secteur productif pour pouvoir faire face au choc que subit l'économie à chaque fois qu'il y aura la baisse de matières premières ou lorsque le pays est secoué par les épidémies comme Ébola ou la pandémie de covid-19. Les potentialités dans lesquelles la RDC doit investir c'est l'agriculture, le tourisme, l'élevage, la rente écologique du fait que le bassin forestier du Congo qui est le deuxième poumon de l'environnement au monde après l'Amazonie. D'autres secteurs sont la pêche industrielle et d'autres activités halieutiques (avec son fleuve, ses lacs poissonneux et le littoral atlantique), la production de l'énergie renouvelable avec la mise en route des centrales électriques comme Inga III et d'autres centrales du type éoliens afin de produire suffisamment de l'électricité et de la vendre aux industries et aux pays qui en ont besoin comme l'Afrique du Sud qui a déjà fait la demande.

En outre, le secteur privé est en plein essor en RDC à travers la création de startups, des incubateurs et des petites et moyennes entreprises (PME). Ce secteur tertiaire est encouragé et portée par l'ingénierie innovante d'une part et l'accès à l'internet et à des réseaux sociaux d'autre part qui facilitent le déroulement du marché en dépit du fait que le taux de pénétration de l'internet soit seulement évalué à 8,6%. En outre, la pénétration de la téléphonie mobile s'élève à 41,3%, ce qui constitue une avancée significative en termes de croissance du marché de la télécommunication mobile et de ses services connexes comme les services bancaires (mobile money) qui facilitent les transactions monétaires entre le client et le fournisseur sans passer par la banque souvent réservée à une catégorie sociale (la classe moyenne et les aisés). Cette avancée constitue un indicateur du développement humain puisque communiquer relève des droits humains. Il importe de noter que toutes les sociétés de téléphonie opérant en RDC appartiennent aux sociétés privées d'origine étrangère (Vodacom, Airtel, Orange et Africel). L'État congolais ne fait que jouer le rôle de régulateur et contrôleur de ce secteur à travers son organe de l'autorité de régulation des postes et de télécommunications du Congo (ARPTC). Il est par ailleurs à noter que les coûts de la téléphonie restent élevés par rapport au pouvoir d'achat des congolais et comparativement aux télécoms en Afrique orientale.

Globalement, l'économie congolaise a été secouée et fragilisée par la pandémie de coronavirus comme toutes les économies mondiales. Il faut noter que ce faible taux de pénétration de l'internet et la mauvaise qualité de la connexion internet n'ont pas permis aux congolais d'effectuer le télétravail que ça soit dans l'administration publique que dans le secteur privé.

3. Les conflits en RDC sont complexes et perpétuels

La RDC est un état failli voire un état disloqué entre l'Est et l'Ouest ou encore entre le Nord et Sud. La partie orientale du pays est un espace touché par les conflits multiformes et complexes depuis la moitié des années 1990. Trois décennies de conflits qui ont causé plusieurs victimes humaines, matérielles et spatiales continuent à se recomposer en fonction des nouveaux enjeux et des intérêts sous-jacents. De nombreux congolais (plus de 5 millions) ont été tués et massacrés dans les deux guerres qu'a connues la RDC. D'abord de 1996 à 1997 et puis de 1998-2003 avant d'aller vers la situation de post-conflits issue de la signature de l'accord

Global et inclusif de Sun-City en 2002. La période de post-conflits est parsemée et ponctuée par des rébellions conjoncturelles soutenues par les pays voisins notamment le Rwanda pour des raisons sécuritaires et économiques.

En effet, les conflits en RDC sont liés à différents facteurs exogènes et endogènes. La quête et l'exploitation des ressources naturelles dans l'Est du pays sont parmi les principaux motifs des facteurs exogènes et plus récemment, des raisons supposées climatiques. Les multinationales étrangères sont souvent citées d'avoir instrumentalisé les conflits afin d'avoir accès à des matières premières moins coûteuses. Par contre pour les pays voisins, l'aspect sécuritaire est primordial au-delà des intérêts miniers ou économiques qui les sous-tendent (le Rwanda est producteur du coltan sans que des réserves connues soient identifiées sur son sol) puisque les forêts et massifs montagneux non contrôlés dans l'Est de la RDC abritent des groupes armés étrangers notamment les FDLR très actifs dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale et dans certains territoires au Sud-Kivu pour le Rwanda, les ADF-NALU localisés dans la région de Beni au Nord-Kivu pour l'Ouganda et d'autres groupes armés burundais dans les territoires d'Uvira et le Fizi dans le Sud-Kivu et très récemment les forts mouvements migratoires des éleveurs Mbororo en provenance de la République Centrafricaine et du Sud-Soudan en quête de pâturage d'adaptation dans les région de l'Uélé, dans l'ancienne province Orientale.

Il sied de noter que parmi les facteurs exogènes, figure le tourisme dans le parc national des Virunga. En effet, cet écosystème abrite des biodiversités rares et des gorilles de montagnes. Ces animaux très rares sont très prisés par les touristes internationaux et ils se retrouvent aussi dans le Parc du côté rwandais. Le parc rwandais est bien organisé en termes de sécurité et d'équipements touristiques que la partie congolaise. Ce qui fait que les touristes sont tentés de rester au Rwanda visiter le parc et ses biodiversités plutôt que de prendre des risques en allant vers le Congo (par ce que nombre des touristes passent par l'aéroport de Kigali pour entrer en RDC). Cela signifie que l'insécurité dans le parc des Virunga profite aux intérêts économiques du parc rwandais. Lorsque certaines attaques perpétrées contre des touristes dans le parc de Virunga au Nord-Kivu, la direction du parc suspend les activités touristiques. Cette mesure conservatoire est profitable au Rwanda. L'exemple de l'attaque de mai 2018 dans le parc de Virunga (à un endroit dit trois antennes où l'ambassadeur italien et ses collaborateurs ont été assassinés en février 2021) contre les touristes britanniques est saisissante à tel point les activités touristiques dans avaient été suspendues pour une durée de trois semaines. Certains habitants riverains du parc et autorités locales voire provinciales ont toujours attribué ces attaques à l'armée rwandaise ou aux groupes armés pro-Rwanda pour décourager les touristes à visiter la biodiversité du parc congolais.

Les facteurs endogènes quant à eux qui participent à la dynamique des conflits. C'est entre autres l'accès au foncier, la lutte politique, l'accès aux pâturages et à l'affirmation identitaire de certaines ethnies s'estimant minoritaires. Les conflits articulés autour de ces variables sont importants au Nord-Kivu, en Ituri et au Sud-Kivu entre les peuples autochtones et les allochtones issus des différentes vagues de migrations enregistrées dans la région de Grands-Lacs depuis près de trois siècles. Ces conflits sont souvent manipulés par les acteurs politiques locaux et nationaux pourvu de sauvegarder leurs intérêts politiques, identitaires et sociaux dans

ces zones en proie à des conflits. L'exemple le plus emblématique est le conflit entre le banyamulenge et les peuples autochtones au Sud-Kivu qui est à la base de l'insécurité dans les plateaux de Minembwe.

Dans la même foulée, certains leaders politiques se sont appuyés sur les groupes armés dits d'autodéfenses territoriales (miliciens locaux notamment les différentes branches de mai-mai) contre les velléités balkanisantes portées par les certains pays voisins et acteurs internationaux. Cela vise principalement à avoir une place cruciale dans les négociations et dans les partages des postes politiques dans les institutions. Évoquons quelques exemples vécus pour étayer nos propos : des dialogues et des négociations de paix durant la transition et les différents moments de dialogue national pour répondre à la crise de légitimité après les élections de 2011.

On peut qualifier ces acteurs d'entrepreneurs de la violence par ce qu'ils utilisent les conflits comme moyens de conquête du pouvoir politique et économique d'une part et d'acquérir le capital et pouvoir sociaux d'autre part. Ces phénomènes sont plus marqués dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu alors que dans l'Ituri, c'est plutôt l'affirmation identitaire qui semble guider les arènes du conflit interethnique entre les deux principales ethnies (Lendu et Héma) pour contrôler et exploiter les ressources de cet espace.

Un autre facteur non négligeable du conflit en RDC est l'affairisme des certains acteurs au sein de l'armée congolaise qui coopèrent et entretiennent certains groupes armés locaux pour répondre à des intérêts économiques de ces derniers à travers l'exploitation des minerais (coltan, or, cassitérite) et d'autres ressources naturelles comme le cacao et le bois. Ils les fournissent en armes, munitions et autres faits militaires. Les réformes non-achevées au sein des services de sécurité sont à la base de cette situation au sein de l'armée : le brassage et le mixage qui ont été appliqués pour réunifier l'armée congolaise ont participé à créer des groupes indépendants et criminel au sein de l'armée.

Ces conflits en RDC ont conduit à la perte de plus de 6 millions des vies humaines (ce chiffre peut être revue à la hausse sachant que depuis janvier 2021, plus de 200 personnes ont été massacrées dans la seule région de Beni), à la destruction des villages entiers, à des incendies, à des viols et des violences massifs contre la femme et à l'enrôlement des enfants dans les groupes armés. La lutte contre les violences sexuelles faites à la femme et à la réparation médicale, sociale et psychologique de ces victimes ont fait que le Docteur Denis Mukwege soit lauréat du prix Nobel de la paix en 2018. Mais cette reconnaissance internationale n'a pas apporté de changements voulus sur le terrain deux ans après puisque les violences continuent à se commettre dans ces zones dans toute impunité.

En bref, les conflits en RDC sont nourris et entretenus par divers acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux en fonction des intérêts de chaque acteur. Une géopolitique se joue et se recompose selon les temporalités sur et dans la partie orientale du pays sans que l'état soit capable de rétablir la paix et la sécurité. Ces indicateurs sécuritaires constituent des préalables conditionnels à tout processus de développement économique et au progrès social. Cette pérennisation du conflit à travers ses diverses facettes s'effectue en partie du fait de l'impunité qui règne en RDC. Les criminels d'hier sont récompensés et gratifiés par l'état au lieu d'être

déférés devant la justice pour répondre de leurs actes posés. Cette impunité est ancrée dans la société congolaise à tel point que les recommandations formulées dans le rapport Mapping de l'ONU publié en 2010 n'ont jamais été appliquées en dépit des cris des victimes et des nombreux défenseurs de droits humains congolais et étrangers. Ce fort rapport a enquêté et documenté avec une méthodologie rigoureuse sur les violations massives des droits de l'homme commises en RDC entre 1993 et 2003.

Les ressources naturelles de la RDC sont au cœur de cette géographie de conflits et risquent d'être au cœur de la géographie de l'insécurité ces prochaines années en Afrique centrale. La capacité de l'administration congolaise à endiguer ces conflits est un indicateur de la restauration de l'autorité publique à contrôler et à réguler l'exploitation des ressources naturelles. Il est important de noter que le lien fort est établi entre les groupes armés et les carrés miniers. On dénombre plus de 120 groupes armés dans l'Est du pays localisés autour des gisements miniers (carte 3).

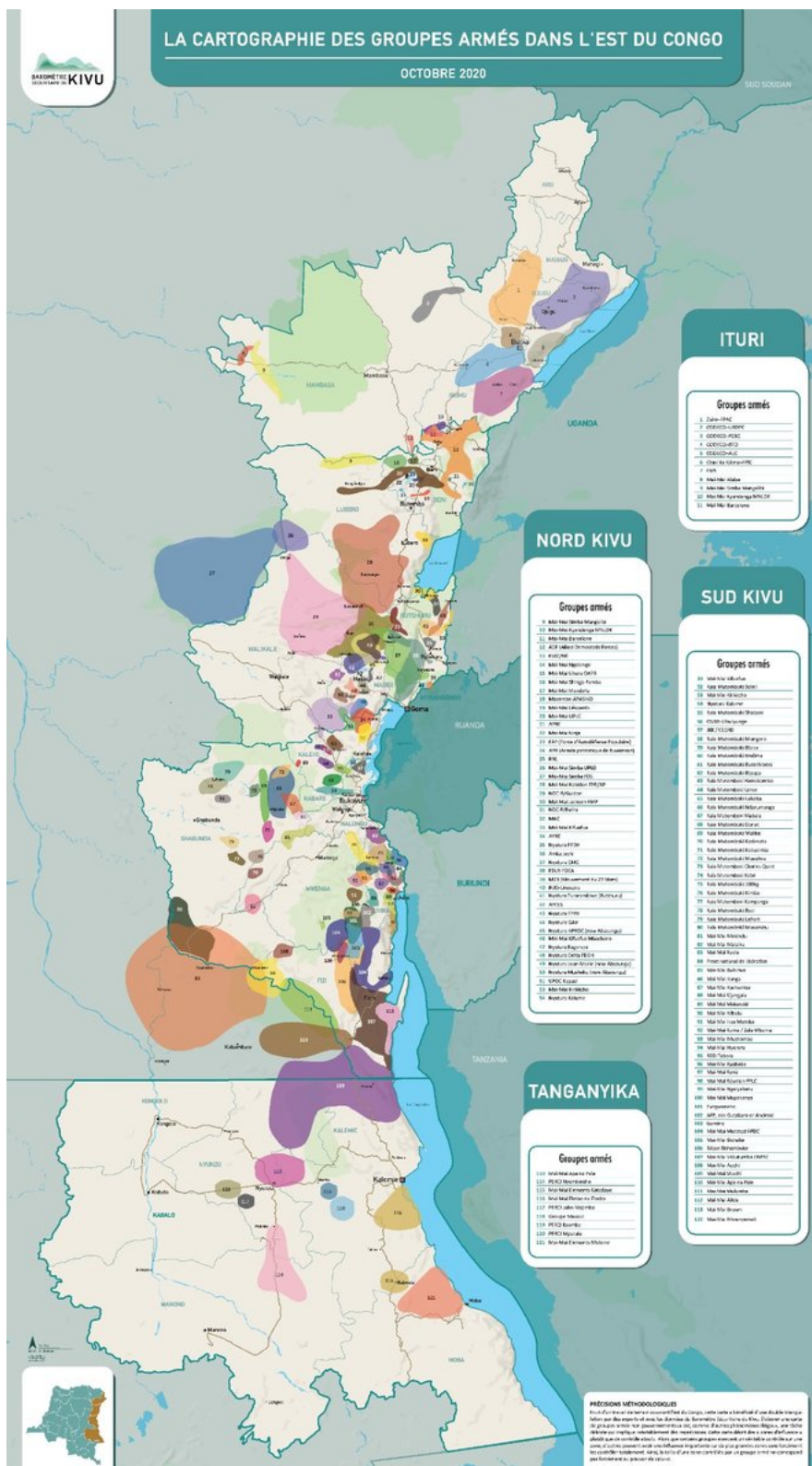
Un autre fait marquant est à noter cependant dans la dynamique de ces conflits. Le gouvernement étatsunien vient de classer les ADF-NALU qui opèrent d'une manière très active dans la région de Beni comme un groupe terroriste affilié à Daech en dépit du fait que les habitants locaux et certains observateurs comme le groupe d'étude sur le Congo (GEC) contestent cette position qu'ils jugent non élucidée avec peu des preuves solides qui établit des liens entre les deux organisations. Cela va semer la confusion et paraît être plus stratégique pour les États-Unis que pour l'état congolais incapable d'éradiquer ces ADF-NALU. Cette qualification peut bouleverser les rapports de ces conflits dans cette région de Beni à travers une surmilitarisation de l'approche mise en œuvre puisque l'armée américaine a signé des accords de coopération militaire entre les autorités congolaise (et Forces armées de la RDC). L'avenir nous dira long.

En outre, la démographie galopante que connaît la RDC (la population est estimée à près de 100 millions d'habitants selon les Nations-Unies) constitue un autre facteur important des conflits à considérer comme endogène. Le taux de fécondité estimé à 6 enfants par femme. Selon le géographe français Roland Pourtier qui a travaillé sur l'Afrique centrale, ce taux de fécondité est l'un de plus élevé du monde. La RDC a un taux de croissance démographique de 3,1% par an ce qui va poser de problèmes d'accès à la terre pour certaines populations notamment rurales qui vivent principalement de la ressource foncière. Dans certains espaces urbains (Goma et Bukavu), l'accès au foncier se soulève aussi mais elle ne génère pas encore des conflits violents. Cependant, cette thèse de conflits nourris par la compétition à l'accès à la terre est largement contestée par l'élite et la classe politique argumentant fallacieusement que la RDC est un pays massif avec ses 35 habitants/km² qui peut supporter une population nombreuse d'une part et a des ressources foncières nécessaires à répondre à cette croissance d'autre part.

Selon l'institut national d'études démographiques (INED), RDC aura plus de 190 millions d'habitants d'ici 2050 faisant de ce pays le neuvième des plus peuplés au monde. Ces données inquiétantes ont poussé Roland Pourtier de proposer une révolution contraceptive comme au Rwanda voisin afin de réduire drastiquement le taux de fécondité et de maîtriser la croissance.

En effet, il faut noter que plus une population devient nombreuse, plus la guerre des ressources se pose puisque les ressources se raréfient et leur exploitation sera source de conflits, surtout qu'il s'agit des ressources épuisables. Il va de l'intérêt de l'élite et de la classe politique d'envisager dès maintenant des politiques de transition démographique pour profiter de dividende démographique et éviter la future guerre foncière surtout dans les zones déjà fragiles.

Carte 3 : lien entre groupes armés et gisements miniers



Carte des groupes armés dans l'Est du pays : source KST, 2021

4. L'action et les interventions de la société civile en RDC

La société civile congolaise est multiforme et plurielle. Elle est constituée d'organisations thématiques et spécialisées comme partout dans le monde. Ces dernières années, une autre catégorie d'organisations de la société civile a émergé. C'est la vague des mouvements citoyens qui sont principalement animés par les jeunes de moins de 30 ans et qui se différencient des anciennes structures par le fait qu'ils sont indépendants, non-partisans, dynamiques et ouverts. Ils ont mis en place des structures horizontales et sont essentiellement focalisés sur l'action de la rue contrairement aux longues démarches de plaidoyers et bureaucratiques connues aux ONG traditionnelles. La LUCHA en est la pionnière en RDC et figure parmi les premiers mouvements citoyens qui ont vu le jour en Afrique sur la même palette que Y en marre du Sénégal et Balai citoyen de Burkina Faso. Ces mouvements défendent les droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens et des états africains contre l'impérialisme occidental et oriental. Ils ont joué un rôle remarquable dans les transitions politiques survenues dans leur pays. Elles affrontent la répression et s'organisent autour des idées héritées et renouvelées du panafricanisme laissées par les pères des indépendances.

Les ONG classiques sont souvent spécialisées dans le secteur de droits humains, de la lutte contre la corruption, la promotion de la femme, et des corporations professionnelles tels que les syndicats, les coopératives, etc.

Ce sont les ONG de droits humains qui ont été à la première ligne ces dernières années à cause de la violence et des conflits qui caractérisent le système politique en RDC. Elles enquêtent sur les différents cas de violations de droits humains et publient régulièrement des rapports qui sont souvent exploités par différents mécanismes nationaux (Conseil national des Droits humains) et internationaux (Nations-Unies) pour préparer des dossiers législatifs et des résolutions des Nations-Unies sur la RDC. Ces organisations travaillent en pleine collaboration avec les organisations internationales reconnues mondialement comme Amnesty international, Human Right Watch, Frontline, etc.

D'autres catégories de la société civile se spécialisent dans la transparence électorale et son monitoring. Ces organisations sont associées à la préparation et à la mise en œuvre du processus électoral en termes d'outils de sensibilisation et de vulgarisation des textes légaux électoraux d'une part et elles font de l'observation électorale pour certifier de la transparence des résultats électoraux d'autre part. Elles ont joué un rôle significatif durant les trois cycles électoraux tenus par la RDC. S'agissant du prochain cycle électoral, cette société civile spécialisée est en train de proposer des réformes à implémenter pour améliorer le processus électoral. Ces organisations sont en lien fort avec les autres organisations spécialisées dont l'expertise est reconnue internationalement, à l'instar du centre carter. Certains de leur délégué participent aux missions d'observations électorales des certains d'Afrique. C'est l'exemple de la ligue des électeurs qui est reconnue pour son travail de monitoring. Dans cette catégorie, on peut y aligner les missions d'observations des confessions religieuses de la CENCO et le symogel de l'église du christ au Congo (ECC).

Une autre catégorie de la société civile est celle qui défend l'environnement mais elle a moins d'emprise nationale. Elle est souvent appuyée par les organisations vertes du Nord qui ont plus d'expérience dans cette matière. C'est notamment WWF, Survival international, Greenpeace, etc. qui défendent les forêts du bassin du Congo contre l'exploitation des concessions et des aires protégées en RDC par les multinationales occidentales et orientales. La dernière action décisive tenue en 2014 que ces ONG ont engagé est la lutte contre l'exploitation pétrolière dans le parc national des Virunga par la multinationale pétrolière britannique SOCCO. On peut aussi évoquer l'exemple des mobilisations de ces organisations contre l'exploitation du bois dans le bassin du Congo dans les aires protégées. Le rapport de Greenpeace contre l'octroi des concessions forestières aux entreprises chinoises est accablant.

La dernière catégorie de cette société civile est celle qui s'est spécialisée dans la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics. Elle est en lien avec les organisations internationales et les lanceurs d'alerte afin de pouvoir enquêter et documenter des cas de corruption en RDC. Les cas les plus récurrents sont ceux documentés dans les secteurs miniers, bancaires et les finances publiques. Grâce à ces interventions bien documentées, le gouvernement étasunien a infligé des sanctions économiques et financières contre l'homme d'affaires israélien Dan Gertler pour avoir corrompu les autorités congolaises dans le secteur minier en s'octroyant le sous-sol congolais au détriment des entreprises publiques congolaises comme la Gécamines.

Par ailleurs, les lanceurs d'alerte prennent des risques importants pour dénoncer des pratiques de corruption et des blanchiments de capitaux surtout dans les circuits bancaires congolais. Vu que le concept de lanceur d'alerte est encore nouveau dans le paysage congolais et n'est pas encore encadré par la loi, ces militants sont souvent poursuivis par la justice congolaise sur base des plaintes déposées contre les lanceurs par l'employeur. Le dernier cas en date est la condamnation à mort de deux lanceurs d'alerte congolais après avoir alerté sur des pratiques de blanchiment de capitaux dans la banque Afriland First Bank à Kinshasa. Un autre cas est celui dénommé « Lumumba Papers » qui consiste à la dénonciation des pratiques de corruption et de blanchiments des capitaux dans la banque BGFI BANK intervenu en 2016 au profit de l'entourage de l'ancien chef de l'état et l'homme d'affaire Dan Gertler.

Ce travail de la société civile est soutenu par les médias nationaux spécialisés sur certaines thématiques comme actualite.cd, zoom Éco, etc. et par des grandes chaînes internationales qui couvrent la RDC tels que RFI, Financial times, Bloomberg, Reuters, RTBF, New York Times, etc.

L'avenir de la société civile congolaise est prometteur car elle se renouvelle par des nouvelles énergies et s'intègre dans la dynamique de la société civile mondiale qui vise à défendre les causes de la population. Cela se traduit et se lit à travers les coalitions établies à des échelles spatio-temporelles entre les organisations du Nord et celles du Sud. C'est la mondialisation de la société civile. Le cas révélateur est la coalition « CONGO N'EST PAS A VENDRE » qui milite contre la corruption en RDC dans laquelle on retrouve des organisations belges et congolaises. Un exemple de cette coalition mérite d'être mentionné : la campagne contre le renouvellement du contrat de livraison du passeport congolais à une société belge SEMLEX.

Le passeport congolais se vendait officiellement à 180\$ ce qui a fait de lui, l'un de plus chers au monde mais grâce à cette campagne de Congo n'est pas à vendre, il est passé à 99\$. Cependant les abus dans la matérialisation sont réels, les usagers continuent à négocier l'achat de ce document à 150\$ à la place de 250\$ comme par le passé. Cette lutte conjointe a produit des résultats à considérer en dépit que l'état a octroyé le contrat à la même entreprise. Ses militants congolais avaient déposé plainte contre la société SEMLEX devant les tribunaux belges et congolais (l'affaire est en cours).

C'est la période de convergence de luttes et surtout avec l'avènement de l'internet qui facilite le partager et la diffusion des mobilisations revendicatives sur les réseaux sociaux afin que les autres organisations puissent se mobiliser et investir l'action. L'exemple le plus emblématique est les mobilisations urbaines partout dans le monde de Black Lives Matters (BLM) à la suite du meurtre de George Floyd et contre les violences policières et racismes aux États-Unis. On peut humblement rappeler les mobilisations pro-climat en Europe portées par la suédoise Greta Thunberg qui sont des marquages de l'impact de l'internet dans la diffusion des mobilisations.

Cependant, cette société civile diversifiée n'est pas épargnée à des manipulations politiques et à d'autres types de fléaux qui ruinent la société congolaise. A ce jour, l'émergence des mouvements citoyens constitue un espoir pour la société civile congolaise du fait de la conscientisation de la jeunesse congolaise afin d'avoir une conscience politique et commencer à exiger des comptes aux dirigeants en termes de résultats. Ces jeunes en quête du changement vont jouer un rôle majeur dans les bifurcations fécondes de la RDC et celles de l'Afrique. Ils sont en lien fort avec les mouvements sociaux d'autres pays d'Afrique et de l'Ouest voire même de l'Est du monde. C'est l'heure de la convergence des luttes et des futurs communs des peuples représentés par ces mouvements sociaux.

Conclusion

Il est clair que la RDC post-élection a de la peine à se visibiliser, à se réaliser et à se concrétiser. Cette RDC piétine encore dans les attermoissements des partages de postes au sein des institutions. Le démon du hold-up électoral de 2018 plane encore sur le paysage congolais. Les cendres du faux ne sont pas encore nettoyées aux javels pour laisser la place à un esprit vrai marqué par le désir du changement. Les droits à la ville et à l'espace ne sont pas garantis en RDC parce d'une part les libertés publiques commencent à être confisquées en considérant les divers cas de violations des droits humains (ceux de LUCHA réprimés systématiquement lors des actions non-violentes) et d'autre part la pauvreté de la population s'enracine considérant que 27,3 millions des congolais soient confrontés à la famine selon le PAM et FAO (soit 1/3 congolais). En effet, les besoins sociaux, sécuritaires, économiques et culturels des congolais sont trainés à la poudrière politique et sont laissés pour compte. Les congolais ont mis en place de stratégies de résilience pour survivre dans cet espace social hostile qui se dégrade quotidiennement en dépit de la panoplie des promesses du chef d'état. Il est préférable de les appeler promesses et pas « *engagements* » pour respecter la sémantique. L'avenir de la RDC est sombre en dépit de ses ressources naturelles et humaines étant donné qu'aucun futur

collectif n'est tracé aujourd'hui. Tout est de l'ordre de la subjectivité politique, du balbutiement économique et des pathologies sociales. Chacun peut conclure à sa manière, la nôtre, c'est une « reculada » sociale et économique qui se met en place. Elle est aggravée par la crise sanitaire liée à la covid-19 qui secoue le pays à laquelle la stratégie de riposte est mal ficelée.

Le nouveau gouvernement de Sama Lokonde qui sera investi dans les prochains jours a du pain sur la planche. Il doit rapidement se mettre au travail afin de résoudre les défis prioritaires en engageant des réformes substantielles dans les divers secteurs (l'armée, les élections, le social, le foncier, la justice, les finances publiques, l'administration publique, etc.). Il ne doit pas appliquer la « politique du ventre » qui a caractérisé les précédents gouvernements qui se sont succédé depuis de décennies. Ou alors, le peuple congolais doit se prendre en charge en se mobilisant pour la REVOLUTION CONSCIENTE.

Les sources et sites exploités dans la rédaction de ce document

1. Roland Pourtier, « la République Démocratique du Congo face au défi démographique », notes de l'Ifri, septembre 2018,
2. Roland Pourtier, « l'Afrique médiane, l'Afrique équatoriale : milieu et histoire », *Hérodote*, 2020, pp. 8-39 ;
3. Hannover, « cartographie de l'exploitation minières artisanale du cuivre et du cobalt dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba en RDC », BGR, octobre 2019
4. Michael Löwy, « Le marxisme en Amérique latine de José Carlos Mariategui aux zapatistes du chiapas », *Actuel Marx*, pp. 25-35
5. GEC « RDC : comment désigner les ADF », mars 2021, <http://congoresearchgroup.org/rdc-comment-designer-les-adf/?lang=fr>
6. Kullenberg (J.) et El Miviri (R.), « les conflits armés en RDC : la nécessité des réformes », *Diplomatie, les grands dossiers* N°60, février-mars 2021, pp.78-79 ;
7. KST, « cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo : opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties autorégulatrices, février 2021
8. Banque centrale du Congo « Bulletin mensuel d'informations statistiques » janvier 2021, http://www.bcc.cd/downloads/pub/bulstat/Bul_stat_janv_%2021.pdf
9. Felwine Sarr, « Afrotopia », Philippe Rey, 2016, p 151
10. Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable en RDC (UNSDCF) : 2020-2024,
11. <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/projections-mondiales/projections-par-pays/>
12. <https://www.jeuneafrique.com/370468/politique/rdc-lumumba-papiers-eclaboussent-bgfi-bank-lentourage-de-kabila/>

13. <https://www.20minutes.fr/monde/2734023-20200306-rdc-greenpeace-denonce-opacite-contrats-exploitation-forets>
14. <https://www.jeuneafrique.com/631184/economie/infographie-pourquoi-les-donnees-mobiles-sont-plus-cheres-en-afrique/>
15. <https://www.journaldunet.com/patrimoine/finances-personnelles/1208753-pays-pauvres-classement-2021/1208785-rdc>
16. <https://arptc.gouv.cd>
17. <https://lemaximum.cd/zleca-ape-ue-la-rdc-tatonne-sans-definir-ses-interets/>
18. https://www.memoireonline.com/04/17/9762/m_Les-fondements-de-lemergence-economique-de-la-Republique-Democratique-du-Congo--defis-et-pe18.html
19. <https://www.celluleinfra.org/index.php/le-ministere/situation-des-infrastructures-en-rdc>
20. <https://www.monde-diplomatique.fr/2011/02/COLOMA/20108>
21. <https://www.adiac-congo.com/content/pauvrete-classement-des-pays-les-plus-pauvres-du-monde-112524>
22. https://www.jeuneafrique.com/1155189/politique/rdc-felix-tshisekedi-deja-confronte-a-une-fronde-au-sein-de-lunion-sacree/?utm_source=twitter.com&utm_medium=social&utm_content=jeune%20afrique&utm_campaign=post%20articles%20twitter%2015%2004%202021
23. CENCO, « Agenda 2023 », <https://actualite.cd/2021/03/19/rdc-lagenda-2023-nest-pas-une-feuille-de-route-pour-combattre-les-acteurs-politiques>
24. <https://kivusecurity.org/map>
25. <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/39/2021%20KST%20rapport%20FR.pdf>
26. <https://www.radiookapi.net/2021/02/18/actualite/societe/zlecaf-la-rdc-ne-doit-pas-etre-un-depotier-des-produits-dautres-pays>
27. <https://zoom-eco.net/economie/zlecaf-la-rdc-a-10-a-13-ans-pour-materialiser-la-liberation-progressive-de-droits-de-douane/>
28. <https://actualite.cd/2021/03/01/aperçu-de-leconomie-congolaise-dans-la-zlecaf-faut-il-avoir-peur>
29. <https://cd.usembassy.gov/reinstatement-of-the-democratic-republic-of-the-congo-to-agoa/>
30. <https://www.france24.com/fr/vidéo/20210311-terrorisme-en-rdc-et-mozambique-l-adj-placé-sur-la-liste-noire-des-etats-unis>
31. <https://news.un.org/fr/story/2021/04/1093322>
32. <https://www.nytimes.com/interactive/2020/07/03/us/george-floyd-protests-crowd-size.html>
33. <https://miningandbusiness.com/2019/08/30/le-secteur-informel-intervient-a-70-dans-les-operations-economiques-en-rdc/>
34. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNSDCF-RDC%202020-2024%20.pdf>
35. <https://congoconversation.fondationcarmignac.com/fr/2020/05/01/leconomie-informelle-du-congo-de-moses-sawasawa/>